

CHRONIQUES ALTERNATIVES INTERNATIONALES  
**De l'injustice des boycotts**

Rony Brauman

2008

*Alternatives Internationales, n°39, juin 2008.*

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

# De l'injustice des boycotts

Rony Brauman

Faut-il boycotter la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin ? Les manifestations et appels en ce sens se sont multipliés ces derniers mois. Ce fut d'abord en rapport avec le Darfour avant d'être en solidarité avec les insurgés tibétains. Passons sur le fait qu'appeler le gouvernement chinois à se faire le courtier des droits de l'homme au Soudan ne va pas sans poser quelques problèmes quand on constate le sort qu'il leur réserve à domicile (1) et arrêtons-nous sur le boycott lui-même. L'un des plus fameux, celui des bus de Montgomery (en Alabama, aux Etats-Unis) en 1955, fut déclenché à la suite de l'arrestation et de la condamnation de Rosa Parks, une passagère noire qui avait pris place dans un autobus sur un siège réservé aux blancs. Soutenu par le mouvement pour les droits civiques, il dura plus d'un an, paralysant la compagnie de transports concernée jusqu'à ce que fût abrogée la loi sur la ségrégation dans les transports, par décision de la Cour suprême, en novembre 1956. Si le souvenir en subsiste, c'est parce que ce boycott fut une action collective visant à faire valoir des droits fondamentaux dans le pays même où ils étaient bafoués. Rien de tel en ce qui concerne le boycott des Jeux olympiques. Un même mot désigne en fait deux réalités très différentes, car il s'agit dans le cas des Jeux de Pékin de décisions d'Etats, motivées par des considérations d'opportunité politique, ce qui n'est évidemment pas un reproche. Mais il suffit de se reporter à la liste des J. O. ayant fait l'objet d'un boycott d'Etats - une bonne dizaine depuis les années 1950 - dont nous avons perdu jusqu'au souvenir, pour se convaincre qu'ils ne furent rien d'autre que des coups d'épée dans l'eau. Un boycott externe de plus rejoindrait ses prédécesseurs dans la catégorie des postures avantageuses et insignifiantes.

Toutefois cette éthique indolore vécue par procuration n'est pas seulement futile. Elle est aussi contradictoire. Qui, par exemple, parmi les tenants du boycott actuel, a suggéré que le successeur olympique de Pékin, à savoir Londres, pourrait à son tour faire l'objet d'une campagne semblable ? Aucun. Les dirigeants britanniques ont pourtant participé activement à la survenue d'un des désastres majeurs de notre temps et ils persistent. La logique appliquée à l'encontre de Pékin pourrait être reconduite contre Londres: retirez-vous d'Irak, messieurs les Anglais, ou nous refusons de vous compter parmi les nations fréquentables soucieuses de faire vivre l'idéal olympique. Autre exemple d'actualité: certains des partisans du boycott des J. O. ont repoussé comme honteux celui des salons du livre de Paris et de Turin auquel appelaient des mouvements propalestiniens en raison de la présence d'Israël en tant qu'invité d'honneur. Cent vingt Palestiniens venaient pourtant d'être tués par l'armée israélienne à Gaza, bilan comparable à celui de la répression du soulèvement tibétain. On pourrait allonger la liste. Contentons-nous de constater que ce n'est pas en additionnant les boycotts externes - où s'arrêterait-on ? - que l'on sortira de ces contradictions mais en renonçant à cette forme de pression, nécessairement sélective et donc injuste.

Pour le sinologue Simon Leys, la recette de la justice totalitaire se résumait ainsi: 1) certains cas doivent se traiter avec une bienveillance particulière, 2) d'autres cas doivent être l'objet d'une sévérité spéciale, 3) ceci ne s'applique pas dans tous les cas (2). Toutes choses égales par ailleurs, cette recette-là ressemble à s'y méprendre à l'usage des droits de l'homme par les puissants de ce monde. C'est un tort fait à cette cause que la réduire à une morale du plus fort. Si limité que ce soit, on n'a pas trouvé mieux que défiler contre la violence politique et les injustices où qu'elles se produisent, soutenir les mouvements et la presse pluralistes, accueillir les réfugiés (la France régresse sérieusement dans ce domaine) pour manifester sa réprobation de l'arbitraire et son attachement aux droits de l'homme.